

Un franc succès... interne !...

Date : 24 mai 2017

D'un côté, le rapport financier 2016 de l'association Galléco qui porte la monnaie départementale éponyme nous rappelle que c'est la subvention du Département d'Ille-et-Vilaine (à hauteur de 83.000 euros) qui a permis le financement des rémunérations de son personnel : 2 agents à plein temps, 2 volontaires en service civique, une stagiaire longue durée et un comptable à temps partiel (à hauteur de 81.555 euros).

D'un autre côté, le rapport d'activité 2016 nous apprend (page 11) que 17 % des gallécos mis en circulation le sont « *par l'association via le paiement des salaires et des réunions internes* ».

17 % quand même !...

C'est loin d'être "insignifiant" : heureusement qu'ils sont là.

Pour aller plus loin : télécharger [ma contribution à l'évaluation du galléco](#) (11,3 Mo)